



Vers quels métiers ?

- Maître ouvrier
- Direction d'équipe
- Responsable encadrement de chantier

Pré-requis, conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans minimum
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine du bâtiment, CAP Maçon ou CAP connexes
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien, réponse sous 20 jours ouvrables.

Examen

- Brevet Professionnel Maçon
- Diplôme de l'Éducation Nationale : Possibilité de modularisation
- RNCP : N°31210 - Certif info : N°100927

Poursuites d'études

- Maîtrise (BM)
- BTS Études et Économie de la Construction (EEC)
- BTS Bâtiment

Un tremplin pour...

- Créer son entreprise artisanale

Quelques chiffres ⁽¹⁾

6/13 jeunes et adultes ont obtenu leur examen session juin 2019
13/15 jeunes et adultes : persévérance en formation par an
A 6 mois après sortis de formation :
22 % en poursuite en formation
78 % en emploi dont 100 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation

Tarifs ⁽¹⁾

- Formation gratuite - Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter
Pour les adultes : Possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise
Pour plus de détails nous consulter

Accessibilité handicap

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap
(1) Détails et mise à jour sur site internet

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

DUREE **2 ANS**

- rentrée en septembre
- entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 28 semaines en centre de formation
- 66 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

Alternance de 2 semaines à la MFR et de 5 semaines en entreprise

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises artisanales et grandes entreprises
- Constructions de maisons individuelles et de bâtiments industriels, tertiaires, agricoles...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTI / LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Procéder à la réalisation, la réhabilitation ou la rénovation des ouvrages en maçonnerie et en béton armé.
- Intervenir dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, travaux de maçonnerie générale (et rénovation et réhabilitation), travail de la pierre.
- Exécuter les ouvrages les plus complexes en maçonnerie, en béton armé ou faisant appel à la préfabrication.
- Réaliser son travail d'après les consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie, en étant responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés.
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

LA FORMATION EN MFR

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Réaliser l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.
- Travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.
- Devenir autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux.
- Participer à l'installation du chantier, organiser l'exécution de l'ouvrage, quantifier ses besoins, effectuer les implantations et les tracés nécessaires.
- Réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication.
- Prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie Professionnelle
- Lecture de plan / Dessin Technique
Métré quantitatif et estimatif
- Travaux pratiques en atelier
- Résistance des matériaux
- Économie et gestion

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Expression Française
- Ouverture sur le monde
- Mathématiques et Sciences Physiques
- Langue vivante : Anglais
- Éducation physique et sportive

MOBILITE INTERNATIONALE :

Séjour collectif de mobilité européenne.
Possibilité de réaliser un stage professionnel de 2 semaines dans une entreprise européenne partenaire : Erasmus+.